



Conseil local des parents d'élèves FCPE

Monsieur le Maire
Mairie de Jouars-Pontchartrain
2, rue de Neauphle
78760 JOUARS PONTCHARTRAIN

Jouars-Pontchartrain, le 24 juin 2014

Déposé en Mairie et envoyé par mail
Copie par mail à Madame DUTERQUE
et Monsieur MERLIN

Monsieur le Maire,

Nous avons reçu ce jour les dossiers d'inscription à l'école primaire pour la prochaine rentrée ; ceux-ci soulèvent des interrogations de notre part, que nous souhaitons partager avec vous.

Tout d'abord, les parents doivent d'ors et déjà indiquer, dans le document "Fiche d'inscription restauration scolaire et services périscolaires", les jours d'inscription aux TAP ; or, comment les enfants et leurs parents peuvent-ils se projeter sans plus d'information, en particulier sur le contenu des TAP ?

Ensuite, concernant le temps d'accueil municipal entre 16h15 et 16h30, pouvez-vous nous expliquer s'il est facturé aux parents ? Nous ne le voyons pas explicitement mentionné dans le tableau de tarification. Nous avons la même interrogation concernant le temps entre 16h30 et 16h45, pour les élèves prenant le car.

Enfin, nous sommes très réservés quant à l'horaire de la post-étude : avancer ainsi son début d'une demi-heure par rapport à ce qui est actuellement pratiqué, fait mécaniquement basculer de nombreux enfants dans ce système d'accueil, ce qui engendrera un coût supplémentaire important pour les parents.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour discuter de ces différents points de vive voix.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Le conseil local FCPE de Jouars-Pontchartrain

fcpeprimairejp@free.fr

Adresse de correspondance :

Natasha ANDRIEU
Présidente du conseil local FCPE primaire
de Jouars-Pontchartrain
16, rue de la Croix Féron
78490 VICQ